

du Trésor, 473,882 livres sterling; comptes particuliers, 283,792 livres sterling.

Diminution. — Portefeuille, 369,610 livres sterling.

L'Index publie une lettre où il est dit que le gouvernement confédéré défendra toute exportation de coton, hors de celui qui garantit les obligations de l'emprunt confédéré.

Les lettres de Constantinople du 12 annoncent l'envoi de la réponse du Sultan à l'invitation pour le Congrès. Le Sultan se déclarerait disposé à assister au Congrès pourvu qu'on n'y traitât aucune question pouvant compromettre l'intégrité de l'empire ottoman. — L'émigration des Tchérkesses allait en croissant.

Turin, 17 décembre, Chambre des députés.

Le ministre des finances n'accepte pas la proposition de M. Lanza, relative aux bons du Trésor. Il déclare qu'il est en mesure de pourvoir aux dépenses fixées sans recourir aux moyens extraordinaires proposés par l'honorable député.

La proposition de M. Lanza est repoussée.

Le projet du budget est adopté par 177 voix contre 49.

Après un discours de M. le garde des sceaux, la chambre repousse le projet de M. Brofferio, tendant à faire nommer les membres du jury à l'élection.

Madrid, 17 décembre.

La question de la prestation solennelle du serment par le prince des Asturies comme héritier de la couronne d'Espagne, commence à occuper sérieusement l'opinion publique.

Vienne, 11 décembre.

Le *Wanderer* (édition du soir) dit que la crise ministérielle est provisoirement terminée et que M. de Schmerling reste au ministère.

Dans la séance d'aujourd'hui, à la chambre des députés, le ministre des finances a retiré le projet de loi sur l'impôt personnel et sur l'impôt des classes.

Stuttgart, 17 décembre.

Le *Moniteur wurtembergeois* dit que la dénonciation du traité du Zollverein par la Prusse, n'a eu lieu que pour maintenir la liberté des négociations pendantes. Ces négociations attendent que toutes les parties contractantes soient animées de la volonté de continuer l'union douanière.

Trieste, 17 décembre.

On écrit d'Athènes, le 12, que l'Assemblée nationale a ajourné indéfiniment toute discussion relative à la question ionienne. — On attendait dans cette capitale une députation ionienne chargée de s'entendre avec le gouvernement au sujet de l'union.

Berlin, 18 décembre.

Chambre des députés.

L'ordre du jour porte la discussion de l'adresse :

M. de Bismarck, répondant aux attaques de M. Virchow, dit que les princes d'Augustenbourg lui ont encore récemment exprimé leur reconnaissance précisément au sujet de sa médiation en faveur de l'arrangement intervenu en 1852 entre eux et le Danemark. Le président du conseil déclare que le roi est suffisamment informé de tout ce qui se passe et que, toutes les assertions contraires sont dénuées de fondement. — Le but de l'emprunt est clair. Le gouvernement non plus, ne veut pas sacrifier ni le sol allemand ni le droit allemand, et il est impossible que la Chambre ne lui dicte pas un programme répondant à toutes les éventualités.

Nous ne pouvons, ajoute M. de Bismarck, entrer dans des explications plus détaillées sur la politique de la Prusse; c'est à l'exécution fédérale de prendre la voie juste. Si nous voulions la guerre, nous pourrions l'avoir tous les jours. Dans le cas où les dernières nouvelles privées de

Copenhague se confirmeraient, le gouvernement se verrait obligé de demander des préparatifs plus considérables, pour la guerre, à la Diète et des crédits plus étendus au pays. En lui refusant les moyens de remplir ses devoirs fédéraux et de défendre les côtes prussiennes, la Chambre assumerait une grave responsabilité.

CHRONIQUE LOCALE ET DEPARTEMENTALE.

VILLE DE ROUBAIX.

Listes électorales.

Le maire de la ville de Roubaix donne avis que, le travail préparatoire pour la révision de la liste électorale de cette ville devant avoir lieu pendant le présent mois de décembre, il est urgent que tout électeur qui n'aurait pas été inscrit sur la liste de l'année 1863 vienne à la mairie réclamer son inscription sur celle de 1864, en justifiant :

- 1° Qu'il aura accompli sa vingt-unième année à l'époque du 31 mars 1864 ;
- 2° Qu'il a pris domicile en cette ville avant le 1^{er} octobre dernier ;
- 3° Qu'il ne se trouve dans aucun des cas d'incapacité prévus par les articles 15 et 16 du décret organique en date du 2 février 1852.

Ces justifications pourront être faites au moyen de certificats qui seront délivrés par M. le commissaire central de police. Roubaix, 20 décembre 1863.

ERNOULT-BAYART.

A partir du 1^{er} janvier 1864, par suite d'une décision du ministre de la guerre, les anciens militaires qui, pour une cause quelconque, n'ont pas reçu au moment de leur libération leurs congés définitifs ou autres pièces les concernant, devront les réclamer aux commandants des dépôts de recrutement de leurs départements. Ces officiers en resteront dépositaires pendant deux ans. Ce sera seulement à dater de cette époque que lesdites pièces seront renvoyées au ministère de la guerre, et qu'elles pourront y être réclamées par les intéressés.

C'est mardi 22, à 7 heures 17 minutes du matin, que commence l'hiver. Au même moment le soleil quittera le signe du Sagittaire pour entrer dans celui du Capricorne. Le printemps de 1864 arrivera le 23 mars à 8 heures 19 minutes du matin, le dimanche des Rameaux.

Les élections de 1863 sont à peine terminées que nous avons à nous occuper des listes électorales de 1864.

Le travail préparatoire pour la révision de la liste générale des électeurs s'opère durant le présent mois de décembre; tout citoyen dont le nom ne figure pas sur la liste de l'année 1863, doit réclamer son inscription, s'il réclame toutes les formalités exigées par la loi.

Nous rappelons à nos lecteurs que c'est aujourd'hui qu'aura lieu le concert donné par M. César Delespaul au profit des *Petites-Sœurs des Pauvres*.

Les listes de souscription se remplissent facilement : cela devait être; jamais, à Roubaix, on n'a fait en vain un appel à la charité. M. Delespaul, qui ne pouvait choisir un but plus louable et plus utile, n'a pas voulu que son début devant ses concitoyens fût une spéculation. Le produit de son concert profitera au moins à une institution charitable dont on connaît l'importance.

Depuis quelque temps, il est d'usage pour les grandes familles qui accompagnent un de leurs membres au cimetière, de revenir en voiture, comme cela a lieu dans beaucoup de localités.

Le cimetière étant situé à une grande distance de la ville, on conçoit que cet usage ait sa raison d'être, surtout pendant la mauvaise saison.

On nous écrit à ce sujet pour nous prier de faire remarquer ce qu'il y a d'inconvenant dans la conduite de certains cochers qui lancent leurs chevaux avec précipitation, à la sortie du cimetière, sans égard pour les personnes qui rentrent en ville.

Est-il convenable, en effet, que l'on dérange brusquement ceux qui viennent témoigner, par leur présence, de leur respect et de leur considération pour une famille ?

Nous croyons devoir appeler à ce sujet l'attention particulière de MM. les membres de la commission du cimetière.

On n'a pas oublié l'ancien directeur de la Grande-Harmonie de Roubaix, M. Désiré Chatteley.

Nous avons dernièrement annoncé sa nomination comme chef de musique au 3^e régiment du génie, et nous avons dit que la campagne de Syrie lui a valu la décoration de l'ordre de Medjidieh. Nous trouvons dans l'*Artiste Messin* un article qui prouve que M. Chatteley n'a rien perdu de son beau talent de soliste. Le trombone, dont il possède à un suprême degré toutes les ressources, est, entre ses mains, un magnifique instrument, un instrument de concert, chose rare.

Nous citons un passage de ce compte-rendu, certain d'être agréable aux nombreux amis que M. D. Chatteley a laissés à Roubaix :

« L'exécution du magnifique concert d'Emile Prudent a été bien secondée par l'orchestre que dirigeait M. Chatteley, le nouveau chef de musique du 3^e régiment du génie, l'élève de Dieppo, le lauréat du Conservatoire de Paris et du Gymnase de musique militaire. La méditation sur le 1^{er} prélude de F. Bach pour trombone solo, avec accompagnement de saxophones a émerveillé et charmé l'auditoire.

Par quelle magie M. Chatteley parvient-il à adoucir et à nuancer à ce point les sons du formidable trombone ? c'est la son secret. C'est sans doute là ce qui lui a valu le premier prix de cet instrument au Conservatoire impérial de musique.

On a pu juger, dans le prélude de Bach, de l'effet de saxophones qui imitent, à s'y méprendre, les instruments à corde, particulièrement les violoncelles.

La musique du 3^e régiment du Génie a exécuté, avec une remarquable précision et un immense effet, la charmante ouverture de *Zanetta*, d'Auber, et la splendide ouverture de *L'Etoile du Nord*, de Meyerbeer.

Si l'on juge par les progrès que la musique du Génie a faite, depuis un an que M. Chatteley en a pris la direction, il y a lieu de croire que bientôt elle figurera parmi les meilleures.

M. D. Chatteley a, en effet, un talent de directeur remarquable. Il a, comme on dit, le *diable au corps*, et rend bons les éléments les plus médiocres.

On nous adresse la lettre suivante :

« Roubaix, 19 décembre 1863.

« Monsieur le Directeur,

« Vous avez publié, il y a quelque temps, une lettre d'un de vos abonnés, ayant rapport à la gare de Roubaix.

« Permettez-moi d'ajouter quelques observations à celles de votre correspondant. « La gare du chemin de fer n'est évidemment pas en rapport avec l'importance de la ville, et le bénéfice qu'elle peut produire à la Compagnie. Aussi parait-il de plusieurs projets d'amélioration et d'agrandissement.

« Il y a là matière à mûre réflexion, avant d'entreprendre des changements qui pourraient, malgré de grands sacrifices, ne pas apporter tous les avantages

désirables. Plusieurs projets sont proposés.

« On a parlé de l'établissement d'une grande voie large et directe; elle n'est plus possible aujourd'hui. C'est dès le principe qu'il eût fallu y songer.

« Maintenant, il est reconnu que les abords de la gare sont loin d'être faciles et commodes.

« La grande affluence des voitures, amenant les marchandises, rend la circulation difficile, et même dangereuse pour les voyageurs.

« Ne pourrait-on conserver la gare actuelle exclusivement pour les marchandises et reporter celle des voyageurs à la rue de Mouveaux, contre le viaduc, sur le terrain occupé aujourd'hui par le *Pré-Catelan* et quelques maisons adjacentes ? Il y a là de quoi faire un beau monument, auquel on arriverait par un grand et bel escalier comme cela existe dans plusieurs grandes villes. Cet inconvénient d'une différence dans le niveau du sol est léger pour une gare de voyageurs, et serait moins grand dans tous les cas que ceux qu'amène aujourd'hui journellement la fusion des deux services, dans les conditions présentes.

« Du reste, les ingénieurs de la Compagnie aplaniraient facilement tous les obstacles.

« Le déplacement de la gare des voyageurs ne l'éloignerait pas du centre de la ville; il aurait, de plus, l'avantage de présenter aux étrangers une entrée par une belle rue large et droite et conduisant directement à la place : on éviterait surtout, comme je l'ai dit plus haut, ces voitures lourdement chargées, qui entravent la circulation pour les piétons, défontent le pavé qu'ils couvrent de boue, et occasionnent de nombreux accidents.

« L'administration municipale peut-elle intervenir dans cette question ?

« Si elle le peut, elle aura fait un pas de plus dans la voie d'amélioration où elle s'engage très résolument, et aura un nouveau titre à la reconnaissance du public roubaisien.

« Recevez, etc.

« V. B. »

Il y a longtemps, sans doute, qu'il s'est agi d'agrandir la gare de Roubaix; personne ne peut dire que des projets sérieux aient été acceptés et arrêtés définitivement.

Qu'une voie large et directe, conduisant à la gare soit devenue indispensable, on le reconnaît généralement et l'on trouve, n'en déplaise à notre correspondant, que cela peut et doit se faire. Quant à changer l'emplacement de la gare actuelle, nous nous permettrons de faire observer que c'est chose sinon impossible du moins très difficile et fort coûteuse malgré les soins que prendraient les ingénieurs dans le but d'aplanir tous les obstacles. Nous bornons là nos réflexions, persuadé que nous aurons encore l'occasion de reparler de ce projet.

VILLE DE ROUBAIX.

PRIX DU PAIN

TAXE OFFICIEUSE.

Pain de ménage, le kilog. . . 25 c.
D^e 2^e qualité, d^e . . . 29
D^e blanc, d^e . . . 32
D^e de fleur, d^e . . . 40

Fait à l'hôtel de la Mairie, le 18 décembre 1863.

Le Maire de Roubaix,
ERNOULT-BAYART.

Pour toute la chronique locale : J. REBOUX.

COURS DE LA BOURSE.

Cours de clôture. le 18 le 19 hausse baisse
3 % ancien. 66.25 66.40 » 15 »
4 1/2 au compt. 94.50 94.15 » » 35

blablement jamais eu lieu à Rinholm.

— Peut-être as-tu raison, mon fils; moi aussi je voudrais quitter mes anciens foyers. Mais nous ne devons pas blesser Richard; il m'a prêté si cordialement de rester ici au moins jusqu'à son retour ! Et puis le choix de notre nouvelle résidence dépend beaucoup d'Isabelle, et elle n'en a pas encore dit un mot. Je suis tentée de croire que c'est à Rinholm qu'elle se trouve mieux.

— Plus à Dieu qu'elle s'y fût trouvée assez bien pour le partager avec son propriétaire ! Il y aurait eu alors quelque joie à espérer; Richard, mon bon, mon brave Richard avait mieux mérité d'elle !

— Oui, Klas, tu peux bien le dire ! Mon cœur a saigné plus d'une fois à cause de Richard, qui a été pour moi, dans ces derniers temps, un ange de délicatesse et de générosité. Je t'assure que, sans sa tendresse et ses soins empressés, je n'aurais pas traversé cet orage à peu près saine et sauve. L'espérance qu'Isabelle te récompenserait de tout cela me consolait toujours; mais c'est à peine si ta sœur est une femme. J'ai eu souvent occasion depuis quelque temps d'admirer sa force et son sang-froid; mais...

— Mais quoi, ma mère ? Nous nous parlons maintenant sans détours; et j'aime à rassembler chaque trait du caractère d'Isabelle.

— Eh bien, mon cher fils, je voulais dire que, malgré toutes les heureuses qualités de ta sœur, malgré sa sollicitude pour moi, qui n'a rien laissé à désirer, il y a cependant en elle quelque chose qui n'est pas selon mon cœur. Malheureusement j'ai toujours été trop sensible, ou plutôt trop faible; mais Dieu sait si Isabelle a des sentiments, si elle est accessible

aux faiblesses humaines. Elle ne cesse d'observer rigoureusement tous ses devoirs; mais elle ne les accomplit pas avec une chaleur bienfaisante. C'est dommage pour elle; malgré toute sa beauté, sa fierté et sa richesse, elle n'éprouvera jamais un véritable bonheur.

— C'est précisément ce que je crains aussi; mais son âme est forte, et elle porte en elle une compensation du manque de tendres liens. Sous tous les autres rapports, elle a des pensées si nobles, elle est douée de tant de raison et de délicatesse, que je confie ma mère à ses soins sans inquiétude et même avec pleine confiance.

— Tu le peux, mon fils; sa conduite à mon égard est exemplaire. Je crois fermement qu'elle m'aime et qu'elle ne veut pas se séparer de moi. Et Dieu sait combien cette séparation me rendrait malheureuse; car si je pouvais lui pardonner d'avoir trompé mes espérances en ce qui concerne Richard, tout irait aussi bien qu'il est possible au milieu de nos malheurs; mais le chagrin de Richard m'afflige profondément, et je ne l'oublie jamais.

— Richard est un homme, dit Klas Malchus pour consoler sa mère; il nous l'a déjà prouvé. Mais nous avons à nous occuper d'un autre sujet, bien important pour moi, je veux dire de Marie. Quelle heureuse idée tu as eue de la faire venir ici ! C'est à elle, après Dieu, que nous devons le rétablissement de ma santé et de ma tranquillité d'esprit. Tu as été affectueuse et bonne comme une mère à son égard. Continue; considère-la comme une fille chérie, après mon départ, et tu auras toujours en moi le fils le plus tendre et le plus reconnaissant.

— Ah ! mon cher Klas, tes prières sont superflues. Depuis que la puissance à la-

quelle j'étais forcée d'obéir n'est plus, et qu'en outre il s'est opéré de si grands changements, je l'accueille avec joie comme une fille chérie. Ses manières modestes et réservées, ses soins infatigables pour toi ont complètement détruit mon préjugé contre sa condition; si tu le veux et si ses parents y consentent, elle demeurera auprès de nous pendant ton voyage.

— Oui, ma mère, et j'allais justement te le demander; ce n'est pas que je désire la voir acquiescer une éducation plus distinguée; — non, elle m'est chère précisément par la simplicité, l'innocence et la candeur qui la parent si bien, et je ne voudrais à aucun prix la voir autrement.

— Mais je suis si heureux de penser que celle qui deviendra ma femme vit dès à présent dans ces belles relations filiales avec ma mère chérie ! Vous parlez de moi et vous priez pour moi ensemble, et ce commun amour serrera un lien plus solide et plus sacré qu'il n'eût jamais pu l'être si mon choix était tombé sur une personne de ma condition. Pas une entre cent n'eût persévéré, après l'épreuve que m'a frappée Marie n'en a pas rougi; elle ne sent que son amour, et elle donnerait volontiers sa vie pour mon repos. Et voilà, ma bonne mère, l'amour tel que je le désire : celui-là seul peut me rendre heureux.

La baronne Eugénie appuya sa joue sur le bras de son fils. Puisqu'il était heureux, elle l'était aussi; cependant, même en ce moment, elle eût vu avec plaisir sa future belle-fille se métamorphoser en une demoiselle noble. Mais, hélas ! ils étaient passés, les jours où l'orgueil gouvernait, et la baronne aurait eu mauvaise grâce à manifester une inspiration de ce mauvais

génie. Aussi s'en garda-t-elle, et pas un seul *mais* ne vint mêler de l'amertume à la joie pure de Klas Malchus, qui se retira heureux comme s'il venait absolument d'obtenir Marie.

CHAPITRE XLII.

La voiture était attelée et chargée de paquets. La famille de Latorp était venue à Rinholm pour y pleurer, avec ses amis du château, le départ du lieutenant. Le moment approchait, et la douleur de la séparation oppressait de plus en plus tous les cœurs.

Klas Malchus venait de présenter sa fiancée à toute la famille, et de lui passer au doigt une bague toute simple. Dans le cœur de Marie, la joie la plus pure se mêlait donc à une tristesse bien naturelle. Pleine de confiance, elle regardait son fiancé et cherchait à puiser une consolation dans ses yeux.

« Maintenant, il faut montrer du courage, ma chère Marie ! dit tendrement Klas à voix basse. C'est grâce à toi qu'il m'a été possible de songer à ce voyage, qui me guérira complètement, et je suis certain que, pour cette raison, tu desireras aussi que je parte, et que tu te résignes à la nécessité.

— Mais tu écriras certainement ? Je recevrai des lettres que personne que moi ne lira ?

— Merci, ma bien-aimée, de cette jalousie à laquelle tu l'entends si bien ! Tu n'auras pas besoin de communiquer mes lettres; tu en recevras beaucoup où mon cœur s'ouvrira tout entier devant toi. Mais toi, Marie, il faudra que tu m'en écrives de beaucoup plus longues, et que

CORRESPONDANCE.

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances.

Paris, 18 décembre 1863.

Dix sénateurs, on le sait, ont déposé une demande en modification de la Constitution; il ne s'agit pas du rétablissement de la responsabilité ministérielle, mais de l'ouverture au Sénat d'une tribune à l'usage de MM. les membres du Corps législatif.

Le *Courrier de Saint-Etienne* vient de recevoir un second avertissement, motive, dit l'arrêté préfectoral, par un article injurieux pour le Corps législatif et excitant à la haine et au mépris du gouvernement.

Les discours compassés et prétentieux de M. Michel Chevalier n'ont pas souvent grand succès.

Comment se fait-il que l'inventeur (*non breveté*) de tous les progrès économiques présents, passés et futurs, n'ait point plaidé, devant le Sénat, la cause des réformes libérales.

Comment se fait-il, dit la *Nation*, que puisqu'il a une telle foi dans la sagesse du peuple, l'homme qui a demandé et obtenu la liberté d'échanger les produits matériels, ne demande pas aussi la libre échange des idées et la libre circulation des produits intellectuels ? Sans doute, il est bon de savoir attendre et de ne pas tout compromettre en voulant tout précipiter; mais encore ne faut-il pas se dispenser de faire concourir à la réalisation des libertés promises, tous les efforts de notre raison et de nos volontés. C'est par ces efforts reiteres que le monde marche.

L'homme n'est pas parfait et M. Michel Chevalier, il ne faut pas l'oublier, fait aussi partie de la pauvre espèce humaine.

Une fraction du comité électoral démocratique de Paris a, dit-on, l'intention de porter M. Reuan comme candidat aux futures élections de la première circonscription de la Seine.

Beaucoup de gens sensés penseront, et d'autres diront tout haut, que le Corps législatif peut aisément se passer des lumières que le *modeste* professeur de langue hébraïque se propose de lui offrir.

On annonce la publication d'un nouveau journal parisien, le *Courrier Français*. Cette feuille consacrée aux questions de finances et s'édite serait étrangère à la politique.

Il y aura, dit-on, séance lundi, au Corps-Législatif pour la discussion du projet de loi relatif à l'emprunt de 300 millions. M. Thiers prendra la parole et traitera à cette occasion de la situation financière. La discussion de l'Adresse ne verra qu'après les fêtes de Noël.

Le conseil de révision de Paris, présidé par M. le général Ambert, s'est occupé hier du pourvoi forme par le sous-lieutenant Fleury contre le jugement du 2^e conseil de guerre, qui l'a condamné de vingt ans de travaux forcés pour assassinat sur la personne de la femme Petit. M. Lachaud, qui cette fois encore prêtait à l'accusé le secours de sa parole, a développé des conclusions ayant pour but de faire annuler la procédure et le jugement qui a condamné Fleury. Malgré les efforts du colonel Kee, commissaire du gouvernement, le conseil de révision a admis un des moyens invoqués par la défense. En conséquence, le jugement a été cassé et la cause reviendra devant le 1^{er} conseil de guerre.

On annonce l'arrivée à Paris de la réponse du Sultan à la lettre de l'Empereur. C'est un refus catégorique d'assister au Congrès. Tout le monde sait, que cette réponse a été obtenue par les menaces de l'Angleterre qui continue de garantir impudemment à la Turquie la possession éternelle de Constantinople, malgré les menaces de la Russie.

tu me parles de tout ce que renferme ton cœur, sans rien oublier !

C'est ainsi qu'ils causaient, eux qui pouvaient donner un libre cours à leurs sentiments et adoucir même l'amertume des adieux par des projets si chers à un cœur aimant. Il en était bien autrement des deux êtres pâles qui se tenaient debout près de la fenêtre, dans le cabinet rouge.

Isabelle n'avait pas parlé à Richard, elle ne l'avait pas vu depuis la soirée décisive du pavillon. Et elle se serait bien volontiers soustraite à la terrible émotion du moment actuel; mais qu'en auraient pensé et conclu ceux qui l'entouraient ? Une telle conduite aurait pu trahir son secret; et, le cœur brisé par ses violents efforts pour en cacher l'état véritable, elle monta pour être présente à ces adieux qui n'étaient et ne pouvaient être pour personne ce qu'ils étaient pour elle, qui ne verrait peut-être jamais ni son frère ni son cousin.

Les orages contenus jusque là s'étaient déchaînés de nouveau et s'entrechoquaient plus violents que jamais dans son cœur. Ou puiser la force dans ce moment désespéré, ou revenir sans cesse cette pensée : « Imprime fortement son image dans ton cœur, car tu ne les verras plus jamais, ces yeux bien-aimés, ce beau et bon sourire; tu ne l'entendras plus, cette voix qui te murmurait tant de paroles d'une ardeur et d'une tendresse inexprimables, qui ont tant de fois assoupi ta douleur et calmé l'agitation de ton cœur ! Non, non, c'est impossible ! Ne me quitte pas ! Je veux mourir sur ton cœur ! »

M^{me} EMILIE CARLEN.

(La suite au prochain numéro).